

# la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0113 K 87909 - ISSN : 1951-4727  
Dépot légal : à parution

N°1133 du 20 octobre 2012 | [www.libres.org](http://www.libres.org)  
1981-2012 | 31ème année de parution

Hebdomadaire 1,50€



## SOMMAIRE DU N°1133

**EDITORIAL** : A la recherche de l'Europe pp. 1-2

**CONJONCTURE** : «M.E.S. : pare-feu permanent et efficace ! » pp. 3-4

**ACTUALITÉ** : Les Flamands vont-ils faire sécession ? p. 4 Des prix nobels qui jouent à l'économie p. 5 - Retraites : la répartition enfin mise en accusation p. 5

**CONNAISSANCE DU LIBERALISME** : p. 6-7

**LU POUR VOUS** : livres, articles et sites p. 8

## A la recherche de l'Europe

Beaucoup d'Européens croyaient savoir ce qu'est l'Europe. Ils se fiaient à quelques signes très visibles : l'euro, Bruxelles, la Champions League. Certains l'aimaient, certains y voyaient la cause de leurs maux.

Là-dessus vint la crise, et l'image de l'Europe s'est soudainement estompée. Une première fracture est intervenue entre les pays qui au sein de l'Europe appartenaient à l'Union et les autres : 27 pays n'expulseront pas d'Europe la Suisse, la Norvège, ni même la Russie, l'Ukraine, la Georgie, voire la Turquie.

Une deuxième fracture s'est produite entre les membres de l'Euroland, qui ont une monnaie et une banque centrale communes, et ceux qui ont gardé leur souveraineté monétaire : Angleterre, Suède, Pologne, République Tchèque,

etc. Ici la crise de l'euro a été assimilée à une crise de l'Europe, parce que l'on a pensé que l'euro devait être sauvé, et que pour sauver l'euro il fallait se donner de nouvelles institutions européennes ou, au minimum, un nouveau mode opératoire.

Enfin, et non le moindre, les réactions des divers pays face à la crise ont fait apparaître la fracture la plus nette, et qui transcende les autres : entre les fourmis et les cigales, entre ceux qui ont réduit la voilure de l'Etat et ceux qui ont cherché la solution dans des politiques étatiques de relance et de déficit budgétaire.

Les Européistes à tout crin pensent replâtrer les fractures de l'Europe avec le Pacte de Solidarité rédigé en juin dernier et en cours de ratification dans les pays concernés. >>>

### BULLETIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule postale pour 20 numéros (35 €) ou 40 numéros (60 €)  
 s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)  
 envoie une liste de personnes pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule  postale ou  électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SEFEL et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

**SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4**

M  Mme  Mlle  NOM..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville..... Courriel .....

**sefel**

**SOCIETE D'EDITION ET DE FORMATION ECONOMIE ET LIBERTE**

Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

[www.libres.org](http://www.libres.org)

## A la recherche de l'Europe (suite)

Mais le plâtre est friable, parce qu'il unit des pays précisément et profondément divisés sur la sortie de crise ; les fourmis resteront fourmis et les cigales continueront à danser.

Je me demande si la « crise de l'Europe » n'est pas plus profonde encore, et si elle ne remonte pas aux origines de la construction européenne, au traité de Rome lui-même. Depuis un demi-siècle on croit avoir fait l'Europe, alors que l'on a simplement joué à l'Europe.

Je l'ai déjà rappelé à de nombreuses reprises : le choix n'a jamais été fait entre une Europe espace et une Europe puissance. Une Europe espace, c'est une Europe sans frontière, où peuvent librement circuler les produits, les capitaux, les entreprises, les hommes. C'est une Europe destinée à unir des peuples divers autour d'une culture commune, forgée et embellie par la tradition chrétienne. Rapprocher les gens. L'Europe puissance est une volonté d'unir les Etats. C'est une vue politique, soucieuse de mettre en place un pouvoir au-delà des nations, d'autorités bureaucratiques, de politiques communes.

*“ Rapprocher des gens ou unir des Etats ? ”*

Sans nul doute l'ambiguïté régnait-elle dès le début. Les vrais pères de l'Europe Adenauer, Schuman et de Gasperi étaient tous trois des chrétiens démocrates, et voulaient avant tout une Europe

« de l'esprit et du cœur », une paix durable entre habitants d'une Europe meurtrie par des guerres fratricides et odieuses. Les douze étoiles du drapeau européen sont celles de la Vierge Marie (et non pas, comme on le croit, des douze états fondateurs – qui n'étaient que six). Mais en même temps se profilait une Europe organisée, administrée, celle de Jean Monnet, ennemi juré du marché et partisan inconditionnel de la planification administrative. Finalement, on a eu les deux Europe, l'une apportant tous les bienfaits du libre échange et de la libre entreprise, l'autre multipliant les entraves administratives et les coûts d'une bureaucratie incontrôlée. Bien évidemment, si le débat sur l'Europe doit se circonscrire à la classe politique, le choix proposé ne portera que sur l'organisation du pouvoir, et la lutte sera ardente entre souverainistes et fédéralistes. Mais le débat concerne avant tout les Européens, et non pas ceux qui prétendent parler en leur nom au prétexte d'une représentativité de façade.

*“ Une interrogation sur l'Etat nation ”*

La crise de l'Europe est donc avant tout une interrogation sur l'Etat nation. Peut-on continuer à admettre la fiction de peuples assemblés docilement sous la houlette d'une classe politique elle-même divisée ? Beaucoup d'hommes politiques (comme Jacques Delors jadis) font un calcul cynique : l'Etat nation étant mis en péril à l'intérieur de ses frontières par

la vague de libéralisme et de mondialisme qui déferle sur le monde à partir des années 1980 (ère Reagan Thatcher et chute du mur de Berlin) reste à replier le pouvoir politique à Bruxelles ou Francfort, où il échappera à toute pression, un Parlement croupion laissant libre jeu à des autorités supranationales agissant pour le bien du peuple européen entier.

Or, nous voyons aujourd'hui que les peuples ne se reconnaissent plus dans les Etats qui les enserment. Ce qui se passe déjà en Belgique, en Espagne, c'est une volonté d'indépendance de nations et de cultures qui supportent mal le pouvoir central, ses redistributions et ses législations arbitraires. En France, pays du jacobinisme et du « politique d'abord », ce genre de réactions est encore embryonnaire. Mais les Français dynamiques, et en particulier les jeunes, sont tentés par la délocalisation pour échapper aux serres et aux inepties de l'Etat Providence.

Finalement, je me demande si ce qui nous attend en Europe ce n'est pas une progressive libération, impliquant la décroissance des Etats et la totale ouverture de l'espace européen, vivifié par ses diversités et harmonisé par une concurrence bienfaisante. A la recherche de l'Europe, on pourrait retrouver, comme en 1989, la fin des dictatures politiques et l'espoir de la liberté.

**Jacques Gareilo**

## « M.E.S. : UN PARE-FEU PERMANENT ET EFFICACE ! »

C'est par ces paroles viriles, dignes d'un pompier pyromane, que Jean-Claude Juncker, Président de l'Euro groupe, a salué le lancement officiel du MES (Mécanisme européen de stabilité), baptisé par l'AFP la « principale arme anti-crise » de la zone euro.

Il est vrai qu'avec 700 milliards d'euros, il y a de quoi faire peur aux « méchants marchés » et aux « spéculateurs sans cœur ». Sauf que cet argent ne vient pas du ciel, mais en partie de capitaux propres apportés par les Etats et en partie d'emprunts garantis par les Etats. De nouvelles dettes pour éponger la dette existante, cela s'appelle « la cavalerie ».

### **FESF, MESF, MES, TSCG : le S de la stabilité**

Il faut d'abord saluer la constance des eurocrates et des dirigeants politiques. Pour sauver la zone euro, ils avaient créé le FESF, Fonds européen de Stabilité financière, et, pour sauver l'union européenne, le MESF, Mécanisme européen de Stabilité financière. Voilà maintenant le MES, Mécanisme européen de Stabilité, qui va sauver une nouvelle fois la zone euro, en lien avec le TSCG, Traité sur la Stabilité, la coordination et la gouvernance.

On admirera au passage la subtilité des eurocrates, leur art du sigle, qui permet de changer tout en conservant l'essentiel, qui visiblement est contenu dans le mot « stabilité », dont chacun peut admirer jour après jour ma réalité : tout est devenu stable, même la croissance qui reste résolument stabilisée à 0%.

Le MES, le bébé le plus récent, mais sans doute pas le dernier né, a été décidé fin 2010, pour faire face à la crise grecque, et il a été officiellement inauguré le 8 octobre 2012 pour devenir opérationnel le 12. On admirera la riposte fulgurante à la crise : deux ans pour le mettre en place, on voit que le temps politique et celui du marché ne fonctionnent pas à la même horloge. On croit en général que le nouveau mécanisme remplace le FESF, mais d'une part les prêts non encore utilisés du FESF (200 milliards) se rajoutent aux 500 milliards du MES, portant le total à 700 milliards. Ensuite

absorber le FESF ne le fait pas disparaître ; certes, il ne pourra plus financer de nouveaux programmes à partir de mi-2013, mais il poursuit ses programmes de prêts au Portugal, à l'Irlande et à la Grèce et il faudra bien longtemps pour que les obligations créées arrivent à échéance. Les Européens adorent les usines à gaz : pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?

### **700 milliards, pour quoi faire ?**

Les medias ont aussitôt parlé d'un FMI européen, référence très rassurante vu l'efficacité du dit FMI. Le but est simple : intervenir sur les marchés et aider un Etat membre à échapper à la faillite. Il y a juste une condition : que le dit Etat ait ratifié le pacte budgétaire (dont la fameuse règle d'or limitant le déficit public à 0,5% du PIB). Autrement dit, les Etats en quasi-faillite vont jurer, sur tous les dieux de l'Olympe, qu'ils respecteront désormais les engagements qu'ils n'ont jamais tenus à l'égard du traité de Maastricht, qui pourtant limitait les déficits à 3 % du PIB.

L'idée du MES est lumineuse : un pays surendetté, qui devrait normalement payer des taux d'intérêt élevés, en raison de la prime de risque, va faire appel aux fonds du MES pour payer moins cher, puisque le MES prêtera à des taux bonifiés, ne tenant pas compte du risque. Cela suppose que le MES ait des moyens financiers, et soit prêt à les risquer sans contrepartie. Pour les moyens : le MES aura des capitaux propres, pour un

montant de 80 milliards, apportés par ses « actionnaires » qui sont les Etats (endettés). Ainsi, la France, qui a un peu plus de 20% des parts, devra apporter 16 milliards en capitaux propres. Nous devons les verser en trois tranches entre 2012 et 2014. Les 620 milliards restants seront des capitaux appelés, c'est-à-dire empruntés sur les marchés au fur et à mesure des besoins. Soit pour la France environ 126 milliards.

Quant au risque, il aura disparu comme par enchantement. En effet la France se contente de donner sa garantie. Elle ne devra passer à la caisse que si l'Etat débiteur qui a reçu un prêt ne le rembourse pas. Hypothèse, on s'en doute, hautement improbable, comme dans le cas de la Grèce, qui a rempli son tonneau des Danaïdes avec des sommes pharaoniques, et dont le premier ministre, A. Samaras, vient d'annoncer qu'il n'est pas possible pour son pays de tenir au-delà de la fin novembre. « Les caisses sont vides », dit-il, ce qui ne manquera pas de rassurer ses prêteurs et ceux qui ont apporté « seulement » leur caution.

### **La réactivité du MES**

Le MES va donc monter en puissance peu à peu, jusqu'aux 700 milliards, au fur et à mesure que rentreront les fonds propres, qui doivent représenter toujours 15% des fonds empruntés.

Il va pouvoir financer beaucoup de choses : renflouer un Etat en >>

## «M.E.S. : un pare-feu permanent et efficace ! » (suite)

empruntant à sa place, racheter de la dette d'Etat, ou encore recapitaliser les banques, en accordant un prêt au gouvernement, etc. Qu'on se rassure : si on estime que 700 milliards ne suffisent pas, les Etats pourront décider d'augmenter les dotations.

Sans doute ces facilités ne seront-elles pas automatiques. Il faudra que l'Etat présente sa requête au Président de l'Euro groupe. Il faudra que le risque financier soit évalué par la BCE et la Commission européenne en lien avec le FMI. Un mémorandum précisera les conditions notamment économiques du prêt, avant que le MES ne fasse une proposition à l'euro groupe. Condition imposée par les Allemands : le Bundestag devra aussi donner son accord. Le tout devrait prendre...quelques semaines ou quelques mois. Mais les marchés et la « spéculation » attendront poliment la fin de ce processus sous bonne garde de la Commission, de la BCE, de l'Euro groupe : du solide !

### Rembourser les dettes en s'endettant

Que dire de plus ? Que tout n'est pas réglé, par exemple que l'Allemagne, les Pays-Bas et la Finlande ne veulent pas qu'on puisse aider les banques qui étaient déjà en difficultés avant l'entrée en vigueur du mécanisme. Ce sont des détails que l'on tient en haut lieu pour négligeables...

Mais peut-on passer sous silence la logique de cette idée de pare-feu, avancée par Jean-Claude Juncker ? Nous avons montré il y a peu la fuite en avant que représente l'intervention de plus en plus musclée de la BCE, visant à créer de la monnaie pour éponger les dettes publiques de plus en plus nombreuses et de moins en moins crédibles.

Voici le remède complémentaire et indissociable : soigner le mal par le mal, le surendettement des Etats les plus fragiles par l'endettement accru de tous, fragilisant ainsi les plus solides eux-mêmes.

M. Juncker l'a clairement indiqué : « Le MES n'est pas un instrument isolé. Il s'intègre dans un ensemble ». L'ensemble comprend donc à la fois la fuite consistant à soigner la dette par de nouvelles dettes, et le remède ultime, noyer le tout sous les liquidités et donc l'inflation à terme. Cette méthode a fait la réputation de Madoff : des fonds doivent entrer à tout moment dans le circuit pour rembourser les créanciers. C'est même mieux que du Madoff : puisque ceux qui approvisionnent le système sont aussi ceux qui le ruinent, et que l'approvisionnement est garanti par l'émission de monnaie !

Bref, c'est de la cavalerie, un délit en droit privé commercial, mais un « pare-feu » en droit public européen. Quelques naïfs peuvent toujours croire que la règle d'or mettra fin à l'escroquerie européenne. Impôts et inflation seront au rendez-vous : qui paiera ?

Jean Yves NAUDET

## Les Flamands vont-ils faire sécession ?

*Plusieurs régions européennes contestent l'Etat unitaire : problème pour l'UE*

En remportant les élections municipales à Anvers, Arenys de Munt pose un problème de fond à l'Union Européenne. Cette victoire a pour premier effet de donner courage à tous les indépendantistes qui se lèvent contre leur Etat unitaire : Catalans et Basques contre l'Espagne, Ecossais contre le Royaume Uni, Lega Norte contre l'Italie. Sans doute la faille entre Flamands et Wallons est-elle plus ancienne et plus aiguë qu'ailleurs, avec des composantes linguistiques, politiques

et culturelles très importantes. La survie de l'Etat Belge, création artificielle, ne tient qu'à un fil, et la vacance ou l'impuissance du pouvoir central à Bruxelles laisse prévoir la sécession de la Flandre.

Mais le deuxième effet concerne l'Union Européenne. Celle-ci a été scellée par un traité passé entre Etats. Ce traité peut-il survivre ? Il n'a pas été conçu dans une perspective fédéraliste, en dépit des vœux de nombreux Européens, et encore moins

dans l'esprit d'une confédération (ce qui sépare la confédération et la fédération est précisément la possibilité de sécession des Etats membres). L'Union ne peut avoir pour partenaire une région qui en faisant sécession s'érige en nouvel Etat. D'autre part, les autorités de Bruxelles et la plupart des gouvernements n'ont pas vraiment le désir de s'ingérer dans les affaires belges. Voilà qui complique et fragilise une Union déjà bien chancelante, comme l'explique Jacques Garello. •

## Des Prix Nobel qui jouent à l'économie

*Lloyd Shapley et Alvin Roth ont reçu le prix Nobel d'économie. Pourquoi ?*

**P**our avoir, dit-on, proposé une nouvelle formulation de la loi de l'offre et de la demande. Certes offre et demande doivent s'accorder : un commerçant sans client ferme boutique, et un ma-lade sans médecin va souffrir ou mourir. Mais les deux économistes américains auraient eu le mérite de découvrir un modèle infaillible pour sceller cet accord.

Sont-ils d'ailleurs des économistes ? Shapley le dit simplement : « Je suis un mathématicien alors que cette récompense est destinée aux économistes ». Alvin Roth a réalisé un « travail empirique » à partir de la découverte de Shapley en plaçant 20.000 jeunes médecins en recherche d'emploi dans les hôpitaux américains. Shapley et Roth s'inscrivent dans le corps de la théorie des « appariements » (assortiments) permettant la formation

d'un couple durable.

**P**our les jurés du Nobel et les commentateurs, ces oeuvres devraient permettre de « rendre les marchés plus efficaces », grâce à un nouveau modèle (mathématique) de rencontre de l'offre et de la demande. Ce modèle se déduit de la théorie des jeux, qui se propose de trouver la solution la plus logique pour chacun des deux joueurs dont les intérêts sont différents, mais peuvent converger (jeux coopératifs), ou diverger (conflits, du genre des Kriegsspiel, jeux stratégiques auxquels se livrent les états-majors militaires).

**Q**uestion : le marché est-il un jeu coopératif, et les joueurs arrêtent-ils leurs décisions en fonction de ce qu'ils pensent de la décision de l'autre joueur ? Certes le marché est coo-

pération, et coordination. Mais une économie de marché ne se résume pas à la signature d'un contrat, et les signataires ne sont pas des robots programmés par des mathématiciens. Le marché est information, et les parties en présence font des choix subjectifs, sans cesse variables, et influencés par le contexte institutionnel.

C'est dire que l'économie sur laquelle Roth et les autres travaillent ne correspond à aucune réalité. Le processus d'appariement relève davantage de la planification centralisée que de l'économie de marché, où la loi de l'offre et de la demande n'implique pas l'intervention d'un arbitre extérieur, mais le libre choix des contractants. L'économie mathématique a égaré les économistes, qui ont trahi leur science pour jouer à l'économie modélisée. •

## Retraites : la répartition enfin mise en accusation

*La faillite prévisible des retraites complémentaires oblige enfin à réfléchir*

**P**our une surprise, c'est une surprise. Le « meilleur système de protection sociale du monde » est en train de sombrer. La surprise n'est pas là : depuis quarante ans les économistes libéraux annoncent l'inévitable explosion d'un système de retraites fondé sur la répartition dans un pays vieillissant où il y a de plus en plus de retraités vivant plus longtemps et de moins en moins d'actifs cotisant moins longtemps.

La surprise est qu'on entend soudain un langage lucide et courageux : certains osent désormais s'en prendre au système lui-même. L'élément novateur est la situation des retraites complémentaires, l'ARRCO (pour tous les salariés) et l'AGIRC (pour les cadres). A cause de l'écart croissant pension-

nés/cotisants, ces caisses ont dû puiser dans leurs réserves.

Ces réserves étaient substantielles : plus de 40 milliards pour l'ARRCO, et 8 milliards pour l'AGIRC. Au rythme des déficits actuels (et il n'y a aucune raison pour que la population rajeunisse) ces réserves auront totalement fondu dès 2015 pour l'AGIRC, et 2020 pour l'ARRCO. Ce n'est pas si loin, et cela concerne non seulement les retraités qui seront encore en vie (et nous souhaitons que les retraités actuels vivent encore entre 3 et 8 ans de plus), mais les salariés et cadres qui ont aujourd'hui entre 30 et 58 ans.

**V**oici la surprise : de nombreuses voix se sont élevées pour mettre en cause la

répartition. Parmi d'autres, Jean Louis Malys, de la CFDT : « On est arrivé au bout d'une logique. On ne peut plus se contenter de modifier tel ou tel paramètre ». On doit donc passer de réformes « paramétriques » (âge de la retraite, base et taux des cotisations, calcul des pensions) à des mesures « systémiques », c'est-à-dire abandonner progressivement mais totalement la répartition pour bénéficier des avantages de la capitalisation. On sait que le début de l'année 2013 verra un grand débat national sur les retraites. L'objectif essentiel sera, faut-il l'espérer, de savoir comment gérer la transition d'un système ruineux et condamné en un système dynamique sur une longue période. Les libéraux savent comment. •

*Dans mon désir de réhabiliter le libéralisme, et de réfuter les critiques malveillantes et injustes dont il est l'objet, j'ai procédé point par point. J'ai passé le libéralisme aux cribles de l'efficacité économique, de la justice sociale, de la morale, voire de la religion : au total, je vous ai proposé vingt articles.*

*Cet examen vous a-t-il convaincus, vous a-t-il apporté des arguments de nature à convaincre d'autres personnes des bienfaits et de l'espoir que porte le libéralisme ? Je l'espère.*

*Cependant, cette approche parcellaire a pour inconvénient de masquer l'harmonie qui préside à l'ensemble intellectuel que constitue la doctrine libérale. Or, nous avons tous besoin de doctrine, c'est-à-dire d'une organisation raisonnable et personnelle de nos savoirs, de nos aspirations, de nos croyances. Ce qui signe une vie, ce qui lui donne un sens.*

*Je consacrerai donc cette dernière rubrique de « Connaissance du libéralisme » à un rappel rapide -trop schématique sans doute- de ce qu'englobe le libéralisme. Vous pourrez aussi vous référer avec profit à l'ouvrage de Pascal Salin « Libéralisme » (Odile Jacob, 2000).*

De mon point de vue le libéralisme a une triple dimension :

1° C'est un humanisme, qui met en évidence la liberté et la dignité de l'être humain;

2° C'est un ordre social, fondé sur l'état de droit et sur des règles de juste conduite;

3° C'est une anthropologie, une vision de la nature humaine.

Dans cette présentation je ne crois pas utile de faire la distinction entre libéralisme économique, libéralisme politique et libéralisme philosophique, puisque je me suis efforcé jusqu'à présent de montrer l'étroite imbrication de ces trois dimensions du libéralisme, que certains veulent au contraire séparer, voire opposer.

## **Liberté des actes, dignité des personnes**

Le libéralisme est un personnalisme, il prend pour racine la liberté de chaque être humain de définir ses propres fins, de rechercher son plein épanouissement. La voie de ce progrès n'est pas tracée d'avance, il la faut découvrir par un processus permanent d'essais et d'erreurs.



Frédéric Bastiat  
1801-1850

Il est donc nécessaire de reconnaître ce que chacun a en propre, et la propriété est le complément incontournable de la liberté : « L'homme naît propriétaire » dit Bastiat. Être propriétaire c'est être responsable, répondre de ses actes. Pas de liberté sans responsabilité.

Sans doute l'exercice de la liberté est-il difficile, et l'usage de la liberté peut-il se faire au détriment des autres, ou même de soi-même. Donc la liberté n'est pas une fin en soi, mais le moyen de parvenir à ses fins. C'est la dignité des personnes qui est derrière la liberté, mais qui la précède aussi,

montrant le chemin du bien et du beau, de l'harmonie et de la paix.

Les toutes premières pétitions pour la liberté, depuis Antigone jusqu'à Locke, en passant par Saint Thomas d'Aquin, sont apparues pour affirmer les droits imprescriptibles de l'être humain. Ces droits naturels comprennent la vie, la liberté et la propriété.

## **L'état de droit et l'ordre social spontané**

La vie en société s'organise suivant des règles qui permettent à chacun d'entretenir avec les autres des relations de compréhension et de respect mutuel. Ces règles ne peuvent être créées par des législateurs en quête d'une société parfaite, elles sont le produit d'une longue pratique sociale, qui a progressivement sélectionné des mœurs qui apportent davantage de satisfactions, minimisent les conflits et développent les complémentarités.

Ces règles, nées d'un ordre spontané (né de personne et de tout le monde), constituent le droit. Tout le monde s'y soumet sans être l'esclave de quiconque. La coercition est réduite à son minimum dans une société de libertés, nul

ne pouvant être forcé d'agir contre sa volonté, sauf s'il y a volonté de menacer la vie, la liberté et la propriété des autres. Le pouvoir de contrainte n'appartient qu'à une minorité acceptée pour exercer cette mission, en principe par une procédure de vote (démocratie). Cette minorité est elle-même soumise au droit, et elle n'intervient dans les relations sociales qu'à titre subsidiaire.

En effet le libéralisme implique la préférence pour le contrat, pour le libre échange entre personnes et groupes. A travers l'échange, les hommes accroissent leur savoir, développent des complémentarités et apprennent à se connaître et à se respecter. Plus l'espace des échanges s'élargit, plus s'impose le respect des institutions, règles qui permettent de réduire l'incertitude sur le comportement des autres.

## **L'homme créateur, serviteur et pécheur**

Pour que les droits naturels et individuels soient respectés, pour que règnent le droit, la subsidiarité et l'échange, il faut accepter une vision particulière de l'homme, de sa nature.

L'homme auquel se réfère implicitement le libéralisme est d'abord un créateur : il est capable de prendre des initiatives, de « dominer la terre », d'exprimer sa personnalité à travers son œuvre, son projet. Ici se comprend la faillite des systèmes totalitaires et collectivistes, qui ignorent la créativité humaine et prétendent décider et entreprendre « d'en haut ». Ils brisent la personnalité en supprimant ou réduisant propriété et responsabilité.



**Israël Kirzner**  
1930-

L'homme des libéraux est encore un serviteur. Car son initiative et son œuvre ne prennent de sens que s'ils sont utiles à d'autres, s'ils sont destinés à l'échange, marchand ou communautaire. L'homme apprend qu'il ne peut réaliser son projet, et se réaliser lui-même, qu'à travers les autres, avec les autres, parce que ses capacités et ses besoins doivent impérativement se rencontrer avec ceux des autres. Il n'y a rien de plus extraverti que le marché, qui ne peut exister que par l'échange de services. L'entrepreneur ne peut réussir qu'en étant attentif au marché, en se mettant au service de la communauté. « Le marché est découverte des autres » dit Kirzner.

Certes, les défaillances sont aussi le propre de l'homme. Le péché, c'est l'oubli de sa dignité, c'est l'oubli des autres. L'homme n'est pas un être parfait, mais il est perfectible, disait encore Bastiat. Les erreurs sont commises, mais l'homme a une apti-

tude à en tirer les leçons, c'est sa raison qui l'éclaire, c'est aussi parfois sa foi qui le guide. Sa liberté met sa responsabilité en jeu. Par contraste, les constructivistes veulent créer la société parfaite. Ou bien ils pensent que l'homme est parfait – ce qui est pure utopie – ou bien ils estiment qu'ils doivent bâtir des hommes parfaits, le fameux « homme nouveau » des totalitaires, l'homme créé par la science avec l'appui de la police.

Le libéralisme impose à nos esprits cette image particulière de l'homme : un homme « humain », simplement humain. Le libéralisme est un pari sur l'homme. Par contraste, les socialistes et étatistes sont pessimistes sur la nature des hommes, qui auraient besoin d'une élite éclairée pour leur montrer le chemin du progrès et leur dicter leur mode de vie.

Le libéralisme implique une « société de confiance » (Peyrefitte). La crise que nous vivons est peut-être simplement une crise de confiance : les hommes se méfient des hommes, ils ne croient plus à l'harmonie, ils sont obsédés par « le choc des civilisations ». A ce compte, le choc ne manquerait pas de se produire.

Mais la liberté vaincra, parce que l'on ne freine pas impunément ni longuement le mouvement qui porte l'homme, conformément à sa vocation, vers ce qui l'élève et lui donne sa pleine dignité.

Prôner le libéralisme, c'est aider les hommes à se libérer des chaînes du doute, de la crainte et de la violence. « N'ayez pas peur » (Jean Paul II). •



**Jean-Philippe BIDAULT**

## **Si l'argent m'était conté...**

Il n'a rien à voir avec les frères Grimm mais il adore les contes. Pourtant, Jean-Philippe Bidault est un ancien élève de Normale Sup' en Sciences physiques et directeur d'une société de gestion d'actifs. Rien à voir avec les petites histoires. Sa démarche est réussie. Alors que le monde connaît la crise, que les monnaies sont bousculées, qu'on

se réfugie dans l'or et qu'on se pose de plus en plus de questions, il a choisi de faire appel au passé pour comprendre le présent. Il commence avec Périclès et finit dans le futur en passant par Jean Bodin, John Law et Montesquieu.

Périclès et Louis XIV aimaient l'argent et le luxe. Ils ont construit le Parthénon et Versailles sans regarder aux dépenses... Jean Bodin fait partie des premiers à comprendre comment fonctionne la monnaie et ce qu'elle représente (même aujourd'hui, on ne le sait pas très bien). Grâce à lui, les finances du royaume sont sauvées. Newton sera, au contraire, subjugué par la spéculation tandis que John Law mettra en place un système qui ruinera les riches (un peu comme les socialistes en France). Moins connu, Gregor MacGregor place en Bourse l'emprunt de l'Etat comme s'il jouait au Loto, Napoléon comprend très bien l'importance de l'argent pour gagner une guerre alors que son neveu, Napoléon III, mettra en place une Union monétaire latine qui durera 50 ans.

Les Banques centrales ? Elles sont très récentes. La célèbre FED a été créée sur une île en 1910, dans le secret le plus total. L'entre-deux-guerres c'est la « mésentente cordiale » et l'argent demandé à l'Allemagne, ce qui la fera basculer dans les bras du IIIème Reich. Durant ces années, l'auteur ne pouvait pas éviter Keynes, personnage intéressant et plutôt méconnu. On pense qu'il est toujours aux sources de l'interventionnisme public alors qu'il reconnaissait souvent les limites de l'étatisme (la « Sorcière de Bretton Woods » n'est-elle pas la main invisible d'Adam Smith ?).

Hayek est raconté à travers un dialogue plus ou moins imaginaire avec Gunnar Myrdal qui a reçu le Nobel en même temps que lui. « Ne nous y trompons pas, dit Hayek à propos des initiatives des neuf pays membres de la Communauté européenne, au-delà de l'eau tiède de leur communiqué officiel, c'est vers une monnaie commune que vont s'orienter les Neuf et ceux qui les rejoindront ensuite. Avec, c'est sûr, un jour une autorité supra-nationale pour la contrôler. Demain l'Europe risque d'être un vaste Etat providence. Et après-demain, assurément, une terre de servitude... Non seulement une monnaie européenne unique ne serait pas mieux gérée que les monnaies nationales, mais à bien des égards elle serait même pire ! » La suite de l'Histoire donne (en très grande partie) raison à Hayek. L'Etat-providence n'a pas débouché sur la servitude totalitaire mais il a failli et la monnaie unique résiste uniquement grâce à la volonté (et à l'argent) de l'Allemagne. Et en 2024 ? Difficile de prévoir ce qui va se passer mais, comme le suggère l'auteur, nous vivons peut-être l'époque de la concurrence entre les monnaies privées...

*Jean-Philippe Bidault, Si l'argent m'était conté, Editions du Palio, 2012*

*N'oubliez pas la*

## **Rentrée parisienne des libéraux**

**jeudi 25 Octobre 2012**

Maison de la Chimie,  
28 Rue Saint Dominique, Paris 7ème  
Métros : Assemblée Nationale, Invalides,  
Solférino

*Pour les membres de l'ALEPS  
et leurs amis*

*De 17 heures 15 à 20 heures*

au programme :

### **Assemblée Générale Annuelle**

#### **Prix du Livre Libéral 2012**

remis par le Prof. Pascal Salin

### **Fiscalité, Flexibilité et Emploi en Europe**

Colloque avec la participation de M. le Ministre Hervé Novelli, Me Jean Philippe Delsol, Prof. Victoria Curzon-Price, Prof. Jacques Garellou.



### **Loi de Finances 2013**

#### **L'IREF évoque la saisine du Conseil Constitutionnel**

Des contribuables français vont-ils payer plus de 100 % de leurs revenus de l'année ? Le projet de budget pour 2013 élimine de fait tout bouclier fiscal, tout plafonnement de l'impôt, ce qui est anti-constitutionnel.

Dans sa dernière Newsletter, l'IREF publie une étude très fouillée de Maître Jean Philippe Delsol sur la réforme de l'ISF. Il étudie la jurisprudence du Conseil Constitutionnel sur la question du plafonnement, et en conclut que ce serait pour le Conseil faire preuve de clairvoyance et de courage que d'annuler la loi de finances si elle devait être votée en l'état.

<http://www.irefeurope.org> (rubrique **Observatoire de la fiscalité**)